

L'offre Compoz

Conditions de souscription	<p>Pour accéder au service Compoz, vous devez, au préalable, disposer d'un compte Nordnet. Si vous n'en disposez pas, vous devrez créer un compte Nordnet en renseignant votre adresse e-mail et en choisissant un mot de passe.</p> <p>Si vous êtes une personne physique, vous attestez être une personne majeure et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du Contrat. Si vous agissez pour le compte d'une personne morale, vous attestez être le représentant légal ou disposer d'un mandat de la personne morale concernée pour conclure le Contrat.</p>
Prix du service Compoz	<p>Gratuit : des publicités, notamment pour les produits Nordnet, seront toutefois présentes sur votre site Internet. Vous pouvez les supprimer grâce au module payant « suppression de la pub » (tarifs et conditions disponibles sur www.nordnet.com, onglet « Site internet », rubrique « Compoz »).</p> <p>Vous pouvez également compléter votre service en souscrivant aux modules payants sur la boutique Compoz, accessible depuis votre Tableau de Bord Compoz.</p>
Modules payants	<p>La liste des modules, leurs tarifs et conditions sont disponibles sur www.nordnet.com, onglet « Site internet », rubrique « Compoz ».</p> <p>L'utilisation de certains modules nécessite que vous ayez contractualisé préalablement avec des tiers, notamment pour l'usage des modes de livraison, du paiement par carte bancaire ou Paypal, des réseaux sociaux...</p>
Informations techniques	<ul style="list-style-type: none">- La création de votre site Internet via le Tableau de Bord Compoz s'effectue depuis un ordinateur disposant d'un navigateur Internet.- Navigateurs compatibles et version minimum : Firefox 5, Chrome 19, Internet Explorer 8, Safari 5.1.- Espace de stockage : jusqu'à 500 Mo- Statistiques : via l'outil AWStats
Durée d'engagement	<p><u>Si vous n'avez pas procédé à la souscription de module payant</u> : votre service est conclu sans engagement de durée.</p> <p>Toutefois, à défaut d'utilisation de votre part, votre site Internet sera conservé pendant une durée maximum d'un an. Vous devez donc vous connecter au minimum une fois par an au Tableau de Bord Compoz pour continuer à bénéficier de ce service. Dans le cas contraire, un e-mail vous sera envoyé à l'adresse renseignée lors de la création de votre compte Nordnet pour vous avertir de la possible suppression de votre site Internet. En l'absence de connexion à votre Tableau de Bord, Nordnet supprimera votre compte Compoz et tous les éléments de votre site Internet un mois après l'envoi de l'e-mail demeuré sans réaction de votre part.</p> <p><u>Si vous procédez à la souscription de module(s) payant(s)</u> : votre service est soumis à un engagement d'un mois, renouvelé tacitement de mois en mois (hors demande de résiliation dans les conditions définies au sein des conditions contractuelles applicables).</p>
Conditions de résiliation à l'initiative du client	<p>Toute demande de résiliation du service Compoz doit être adressée par voie postale. Elle doit être datée, signée et rappeler votre numéro d'abonné ainsi que le service concerné. Votre demande de résiliation sera prise en compte dans un délai de dix jours à compter de la date de réception par Nordnet de cette demande de résiliation. Elle sera effective à l'issue du mois au cours duquel elle est reçue par Nordnet.</p>

	<p>Vous pouvez résilier les modules payants que vous avez éventuellement souscrits depuis votre Espace Abonné. Pour la résiliation de certains de ces modules, des manipulations peuvent être nécessaires en amont. A titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour la résiliation des modules « catalogue » ou « e-commerce », vous devez, au préalable, avoir désactivé cette fonctionnalité depuis le Tableau de Bord Compoz.- Pour la résiliation du module « stockage 10 Go », vous devez, au préalable, avoir supprimé les contenus en excédent sur votre site Internet, afin de respecter la limite initiale de 500 Mo. <p>La résiliation de vos modules payants sera effective à la fin du mois d'engagement de chacun des modules concernés.</p> <p>Tous les éléments fournis par Nordnet dans le cadre du service Compoz restent la propriété de Nordnet et ne peuvent être utilisés en dehors du service Compoz. Pensez à récupérer les contenus vous appartenant avant de résilier vos modules ou votre service Compoz car ces contenus ne sont pas conservés. En cas de résiliation, ils seront donc supprimés définitivement.</p> <p>Pas de frais de résiliation.</p>
Service clients	<p>Site d'assistance Nordnet : http://assistance.nordnet.com/ Formulaire de contact : https://www.nordnet.com/contactez-nous pour envoyer un message à un conseiller Nordnet. Service Clients et Commercial : 3420 (appel non surtaxé) Disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.</p>
Informations complémentaires	<p>Des informations complémentaires sur ces offres sont disponibles sur le site www.nordnet.com, onglet « site Internet », rubrique « Compoz ».</p>
Conditions contractuelles applicables	<p>Les conditions applicables au service, les dispositions complémentaires concernant le droit de rétractation, la présentation de réclamations, les limitations de responsabilité, le service après-vente, la garantie légale, les modalités de résiliation, la loi applicable et la juridiction compétente sont disponibles sur cgv.nordnet.com.</p>
Réclamations	<p>Vous pouvez adresser votre réclamation au Service Relation Clients de Nordnet :</p> <ul style="list-style-type: none">- par téléphone, au 3420 (appel non surtaxé)- par Internet, via le formulaire de contact (rubrique « Envoyez-nous un message » sur www.nordnet.com)- par courrier, adressé au Service Relation Clients, 20 rue Denis Papin - CS 20458 -59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX <p>Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le Service Relation Clients ou en l'absence d'une réponse depuis plus d'un mois à compter de l'envoi de votre demande, vous pouvez ensuite contacter le Service Consommateurs de Nordnet, en adressant un courrier au 20 rue Denis Papin - CS 20458 - 59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX</p> <p>Si vous êtes un consommateur et si votre demande est restée sans réponse depuis plus d'un mois ou si vous n'avez pas reçu de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur des communications électroniques en complétant le formulaire prévu à cet effet, directement sur le site www.mediateur-telecom.fr.</p>